



PROJET DE DISCOURS

**DANS LE CADRE DES ASSISES NATIONALES DE
L'ENTREPRISE CONGOLAISE (ANEC)**

Congo, Mars 2022

(Introduction, salutations)

Excellences, Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais pour commencer, vous transmettre la reconnaissance de l'Etat de Côte d'Ivoire ainsi que les salutations empreintes d'amitié et de fraternité de SEM ALASSANE OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire pour l'honneur que vous faites à son Gouvernement en m'invitant à prendre part à ces Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise (ANEC). Un RDV tout aussi important pour l'entrepreneuriat dans son ensemble ici au Congo.

Je voudrais, également réitérer toute ma gratitude à ma chère sœur Jacqueline Nikolo pour ce thème choisi « **L'entrepreneuriat Féminin : L'agro-Business Secteur du Développement Economique en Période Covid Et Post-Covid-19** », qui met une fois de plus des hommes face à leur responsabilité, et nous donne une nouvelle occasion de penser autrement la question cruciale de développement durable en Afrique.

(Partie 2 : L'importance de l'événement)

Mesdames et messieurs,

Avant tout, il est important de reconnaître le fondement du discours international sur la condition de la femme. L'édition 2022 de ces assises nationales et le thème qui va avec, s'inscrit certes, dans le cadre de la recherche des stratégies de relance économique post-covid19 mais remonte pleinement à un processus qui a commencé au niveau international en 1975, lorsque, sous l'égide des Nations Unies, des mesures importantes ont été prises pour sensibiliser les chefs d'Etat sur les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes. Les discussions avaient mis en lumière la nécessité impérieuse et urgente de remédier à un large éventail de graves insuffisances.

Mesdames et messieurs,

Il faut toujours le rappeler, le concept d'autonomisation en ce qui concerne la femme conduit indiscutablement une seule notion essentielle : le pouvoir. Le pouvoir de contrôler sa vie, d'être à mesure de s'exprimer librement, d'avoir le contrôle sur ses propres ressources, d'avoir confiance en soi et d'être conscient de sa force intérieure pour exercer ses choix. En réalité, ce que permet l'entrepreneuriat grâce à la création

d'une source de revenus stables pour la femme entrepreneure, c'est cette possibilité de se projeter, d'agir, de penser de façon indépendante, et de participer à la vie économique et sociale de sa communauté.

Mesdames et Messieurs

En dépit de ces efforts réalisés au plan politique, institutionnel et juridique par nos différents Gouvernements dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, les femmes continuent de faire face à bien plus d'obstacles pour créer et diriger leurs entreprises, parfois sans garantie d'accès à des réseaux, à des financements, à des formations, et des cadres législatifs ne favorisant pas le respect de leurs droits fondamentaux, l'entrepreneuriat féminin devient une source de précarité. Cette situation s'est vue détérioré en début d'année 2020 sur le continent dès l'avènement de la pandémie à Covid-19 ayant créé une récession des économies du monde.

Partie 3 : (Les efforts réalisés par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le contexte Covid et post-covid-19)

Honorables participants

En Côte d'Ivoire, faisant face à cette problématique, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour réduire les impacts de cette crises sanitaires dans l'ensemble. Ces actions se sont caractérisées par la mise en place d'un plan de riposte sanitaire d'un montant 95,88 milliards FCFA. Ce plan qui a principalement pour objectif de soutenir les acteurs économiques, les ménages et tous ceux qui subissent les effets négatifs de cette crise » s'est articulé autour de quatre axes, à savoir, (i) l'analyse des impacts économiques de la crise du COVID-19, (ii) Les mesures spécifiques contenues dans le plan de soutien, (iii) Coût et modalités de financement du Plan de soutien, (iv) Et enfin l'état de mise en œuvre du plan de soutien. Les mesures économiques, contenues dans le plan de soutien en faveur de l'entrepreneuriat ont permis la création de quatre Fonds, conformément à la volonté de SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire. Il s'agit

- Le Fonds de Soutien aux Grande Entreprises ;
- Le Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises ;

- Le Fonds de Soutien aux acteurs du Secteur Informel (FASI) ;
- Le Fonds Spécial de Solidarité et de Soutien d'urgence Humanitaire (FSS covid-19) destiné aux ménages vulnérables.

Mesdames et messieurs,

Les deux derniers fonds cités destinés aux acteurs du secteur informel et aux ménages vulnérabilisés par la pandémie sont des mesures spéciales qui prennent en compte les conditions des femmes, de leur vulnérabilité. D'autant plus que ces secteurs sont dominés par la gente féminine. Aussi, L'Etat de Côte d'Ivoire s'est-elle attelée à instaurer des mesures plus incitatives, plus encourageantes qui ont consisté au report de trois mois le paiement de l'impôt sur le revenu du capital pour les entreprises touristiques et hôtelières. Car, les activités liées au tourisme (hébergement et restauration) couvrent 10 % de l'emploi féminin mais seulement 1 % de l'emploi masculin.

Partie 4 : (Les initiatives innovantes développées par les femmes grâce aux mesures politiques et institutionnelles)

Aussi, mesdames et messieurs,

Le Plan de riposte Covid et Post-covid-19 en faveur de l'entrepreneuriat féminin a, par ailleurs consisté, en Côte d'Ivoire, à aider des producteurs, des distributeurs, des industriels, les collectivités et les consommateurs et surtout les femmes à se mobiliser pour sauver leurs récoltes et leurs productions. Ainsi, de nombreuses femmes ont-elles pris des initiatives en créant des associations beaucoup plus sérieuses telles que « la plateforme des femmes entreprenantes de Côte d'Ivoire », en janvier 2021 en vue de la transformation des produits agricole et de leur commercialisation sur le marché.

Dans la même optique s'est vu développée, avec le soutien de l'Etat et des partenaires au Développement, l'expression de la vision entrepreneuriale nouvelle des femmes dans le secteur agricole. Et cela s'est matérialisé par la fabrication du charbon bio à base des cabosses de coco et des fèves de cacao. Aussi la transformation industrielle du manioc s'est-elle amplifiée en vue de son exportation sur le marché sous régional et le marché européen.

Partie 5 : (Perspectives, Conclusion)

Mesdames et messieurs,

Au regard de toutes ces avancées significatives et les initiatives déjà entreprises pour permettre la promotion de l'entrepreneuriat féminin, je reste persuadée, qu'avec l'aide de nos partenaires techniques au développement, l'autonomisation de la femme sera pour l'Afrique une réalité pour assurer la vraie croissance et le développement durable.

Je vous remercie !